

Parce que le français écrit, ça compte!

Bonjour,

À compter du 14 septembre, le Centre d'aide en français écrit (CAFE) reprend du service en **formule à distance**.

QUOI?

Comme par le passé, le CAFÉ offre des **suivis personnalisés** aux étudiantes et étudiants qui éprouvent des lacunes en français écrit et une **possibilité de précorriger un travail** avec l'aide du responsable.

N. B. : Afin d'éviter que le service se transforme en un centre de correction et d'assurer l'accessibilité au plus grand nombre, une décision a été prise à l'effet **de ne pas corriger plus de 5 pages par travail et d'exclure les exercices prescrits** réalisés dans le cadre des cours 101, 102 et 103. Après tout, dans ces cours, le français écrit, c'est une compétence à atteindre.

QUAND?

- Lundi : de 13 h à 17 h
- Mardi : de 13 h à 19 h
- Mercredi : de 13 h à 17 h

COMMENT?

Pour prendre rendez-vous, l'étudiante ou l'étudiant doit communiquer **par MIO avec Jean-Marc Limoges** en expliquant brièvement pourquoi il souhaite consulter ET joindre une photo de son horaire.

Voilà! On compte sur vous comme toujours pour recommander les étudiantes et étudiants en difficulté.

Bonne session!